DÉPARTEMENT DE LA SOMME ARRONDISSEMENT D'AMIENS

<u>FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME</u>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITE

SÉANCE DU 02 JUIN 2023

DATE DE CONVOCATION:

24/05/2023

DATE D'AFFICHAGE:

05/06/2023

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS:

- Inscrits : 62 - Présents : 38 - Pouvoirs : 6 - Votants : 44 - Pour : 44 - Contre : 0 - Abstention : 0

OBJET:

Création Association Territoire d'Energie Hauts-de-France L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 2 juin à 9 heures 00, le Comité de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme, légalement convoqué s'est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

<u>Etaient présents</u> : 38 délégués dont 6 avaient un pouvoir de vote validés sur 62 délégués convoqués, formant la majorité des délégués en exercice.

Etaient absents et excusés : 24 délégués.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que 5 syndicats d'énergie des Hauts-de-France (SIECF, SE60, USEDA, SIDEC-Cambrésis et FDE 80) ont mutualisé leurs forces au sein d'une entente régionale dénommée « Territoire d'Energie Hauts-de-France », créée le 14 septembre 2021.

Cette entente vise à mener des actions conjointes et concertées dans tous les domaines de compétence des syndicats membres pour augmenter la résilience des territoires et défendre les intérêts des collectivités, en relayant les problématiques locales au niveau régional et national.

Considérant les nécessités opérationnelles et financières constatées à l'occasion des dernières actions mises en œuvre, les membres souhaitent doter leur regroupement d'une structure dotée de personnalité juridique, en transformant leur entente en association.

Les adhérents de l'entente régionale « Territoire d'Energie Hauts-de-France » proposent de fonder une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 sous le nom « Territoire d'Energie Hauts-de-France » d'une durée illimitée.

Monsieur le Président propose au Comité d'autoriser la Fédération Départementale d'Energie de la Somme à adhérer à cette association et à en approuver ses statuts.

Après en avoir délibéré, le Comité de la Fédération :

- Approuve la création de l'association « Territoire d'Energie Hauts-de-France » et ses statuts ;
- Approuve l'adhésion de la Fédération à cette association ;
- Désigne Monsieur le Président de la Fédération, Franck BEAUVARLET, ainsi que Messieurs Alain SURHOMME et Patrick DESSEAUX pour représenter la Fédération à l'assemblée générale de l'association;
- Charge Monsieur le Président de mener à bien la mise en place de cette association et l'autorise à régler la cotisation annuelle dans le cadre des crédits ouverts annuellement au budget.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits entale d'E Pour extrait conforme

Le Président.

Franck BEAUVARLET

女